Le Monde
17 janvier 2018

article suivant
Calais, une impasse pour les migrants...

La majorité affiche son soutien à la loi

Lors du séminaire de LRM, Richard Ferrand a assuré que le projet de loi serait largement voté

Pas de coup d'éclat, cette fois, mais un vrai débat. Le projet de loi asile-immigration, qui a suscité des critiques au sein de la majorité, a fait l'objet de positions majoritairement consensuelles, lundi 15 janvier, lors du séminaire des députés La République en marche (LRM) à l'Assemblée nationale. Alors que plusieurs voix s'étaient élevées au sein du groupe majoritaire, fin décembre 2017, pour dénoncer la fermeté du gouvernement en matière de politique migratoire – en particulier la députée de la Manche Sonia Krimi –, aucune interventionn'a remis en cause, lundi, la ligne du ministre de l'intérieur, Gérard Collomb.

" Tout le monde a plaidé pour la cohérence du texte ", s'est félicité le président du groupe LRM à l'Assemblée, Richard Ferrand, devant la presse, en se disant persuadé que ses troupes voteraient à une large majorité ce texte. Selon lui, *" le groupe est rassemblé autour de l'idée qu'il vaut mieux garantir l'intégration "* pour *" les bénéficiaires du droit à l'asile "*, mais que, *" en même temps "*, il convient de *" rapatrier "* dans leur pays ceux qui n'y sont pas éligibles. Un équilibre entre *" fermeté et humanité "*, qui convient en effet à l'immense majorité du groupe LRM.

Seule fausse note lors de ce séminaire : quelques élus ont critiqué la méthode d'élaboration du texte, en regrettant que le groupe d'une dizaine de députés qui s'est constitué pour travailler dessus soit issu de la seule commission des lois. Leur demande, consistant à faire participer des députés appartenant à d'autres commissions, a provoqué un petit débat lors de cet *" atelier législatif "*, qui a duré au total une heure et demie, à l'hôtel de Lassay.

Le projet de loi n'y a pas été présenté dans le détail mais plusieurs députés se sont relayés à la tribune pour rappeler ses grandes lignes. Chacun avec un rôle bien précis. Chargé par le gouvernement d'une mission sur la " refonte " de la politique d'intégration, Aurélien Taché (Val-d'Oise) a exposé le volet intégration du projet de loi. Issue du parti Les Républicains, Marie Guévenoux (Essonne) s'est chargée de la partie sur les procédures d'expulsions, Elise Fajgeles (Paris) de la thématique de l'asile, alors que Naïma Moutchou (Val-d'Oise) a effectué une présentation plus globale des enjeux du texte. S'est ensuivie une séance de questions-

réponses avec le groupe.

Procédures spécifiques

Signe que le sujet reste sensible : plusieurs députés ont alors pris la parole, dont Matthieu Orphelin (Maine-et-Loire), Gabriel Attal (Hauts-de-Seine) ou Christophe Blanchet (Calvados), qui doit gérer la présence de dizaines de migrants présents à Ouistreham dans l'espoir de rallier la Grande-Bretagne.Celui-ci a *" alerté "* ses collègues sur les difficultés de prise en charge des jeunes migrants, en soulignant qu'il est souvent très complexe de déterminer si ces derniers ont droit aux procédures spécifiques -concernant les mineurs. D'autres élus ont demandé quelles réponses apporter aux *" situations d'urgence "* dans lesquelles se retrouvent des migrants, en particulier dans les Alpes.

Autre intervention marquante : Manuel Valls (Essonne), présent au séminaire en tant que député apparenté au groupe LRM, a mis en avant son *" expérience "* de ce sujet, dont il a souligné la *" complexité "*, notamment en raison du *" changement des routes de migration "*. L'ex-premier ministre a également mis en garde la majorité, en rappelant qu'il fallait veiller à ne *" pas incriminer "* le bilan du précédent gouvernement sur l'immigration. Un avertissement en direction de Gérard Collomb, qui viendra présenter son projet de loi le 23 janvier devant les 312 députés LRM, lors d'une réunion de groupe à l'Assemblée.

Alexandre Lemarié

© Le Monde

article précédent
Immigration : arrivées et renvois...

article suivant
Calais, une impasse pour les migrants...